

Rythmes scolaires : "oui, Marseille va y arriver !"

La Provence - Samedi 04/04/2015 à 17H10

[Marseille](#) Tags : [Rythmes scolaires Marseille Tap](#)

Recteur d'académie, Bernard Beignier démêle l'embrouillamini des Tap



Patrick Guichard, inspecteur académique, aux côtés de Bernard Beignier, recteur d'académie.

Tous deux le disent : "Il n'y a pas de raison que Marseille n'ait pas du bon périscolaire."

PHOTO D.T.A.

Pour que les choses "*soient bien claires*", il a repris la plume. Recteur de l'académie d'Aix-Marseille depuis le 19 décembre, Bernard Beignier vient une nouvelle fois d'écrire aux directeurs des 445 écoles marseillaises.

Il l'avait déjà fait le 27 mars, pour leur expliquer pourquoi il leur fallait revoter. Ceux-ci l'avaient déjà fait, la semaine précédente, pour ou contre le projet de la Ville de déplacer les 3h d'activités périscolaires hebdomadaires le mardi ou jeudi. Contre ce qu'ils apparentent à une "*tentative de passer en force*", enseignants et parents menaçaient de boycotter le vote. Pour sortir de l'impasse ce dossier brûlant, Bernard Beignier descend dans l'arène. Interview, en compagnie de Patrick Guichard, inspecteur d'académie.

À lire aussi : Marseille : la révolte ne s'éteint pas dans les conseils d'écoles
Pourquoi les écoles doivent-elles revoter ? Bernard Beignier : Comme je l'ai dit jeudi aux instances syndicales, lors du comité technique académique, dans la première consultation, un certain nombre d'écoles ont produit un vote manquant

de clarté, des erreurs. Des personnes extérieures au conseil ont voté, des argumentaires contre la réforme étaient portés sur la fiche de vote... À l'accusation de manipulation, je réponds, qu'au contraire, nous voulons une clarification. Les écoles qui avaient produit un vote lisible pourront juste renvoyer leur délibération ; mais dans celles où des erreurs ont été commises, il faudra reconvoquer le conseil d'école.

Ce vote est-il obligatoire ? Bernard Beignier : On peut s'abstenir, mais après avoir délibéré : je préfère que l'on nous renvoie un document marqué "abstention" que rien du tout ! Nous incitons les écoles à nous faire parvenir, en annexe, toutes leurs observations.

Mais s'abstenir, c'est voter pour le projet municipal ? Bernard Beignier : S'abstenir, cela n'équivaut ni à un oui, ni à un non. Et quoiqu'il ressorte de cette consultation, l'organisation qui se mettra en place en septembre gardera un caractère expérimental. Il pourra évoluer les années suivantes.

Que se passera-t-il si la moitié des votes ne s'exprime pas en faveur du projet municipal ? Bernard Beignier : Précisons que le vendredi est définitivement abandonné, ne revenons pas là-dessus. Si le projet de la Ville est rejeté, le décret Hamon sera aussi abandonné ; nous appliquerons donc le décret Peillon, qui prévoit une semaine de 9 demi-journées de classe, et une durée des cours qui ne pourra dépasser 5 h 30 par jour.

La Ville dit que c'est alors sur la pause méridienne que se dérouleraient les activités périscolaires. Bernard Beignier : La mairie nous a, et c'est son droit, proposé cela, afin que ce soit les enseignants qui remettent les enfants à leurs parents (et non le personnel municipal, DLR). Cela dit, cette proposition n'a pas nos faveurs, car elle n'est pas dans la ligne du décret, elle ne nous engage pas. Or je dois insister sur le fait que c'est nous qui déciderons, en dernier lieu.

C'est donc à partir de 15 h 45, et jusqu'à 16 h 30, que se dérouleront les activités ? Bernard Beignier : Il est aussi possible d'organiser la semaine en proposant, deux jours sur cinq, de finir les cours à 15 h, et d'enchaîner sur 1 h 30 de Tap. Par exemple les mardis et jeudis ? Ce qui rejoindrait d'une certaine façon le premier projet de la Ville. Il faut quoi qu'il en soit avancer : nous devons avoir les résultats du vote avant le 13 avril, date du conseil municipal.

Patrick Guichard : Il faut revenir à l'ambition de la réforme, qui est d'organiser un vrai temps de l'enfant, de lui permettre d'accéder à des activités auxquelles les plus modestes d'entre eux n'ont pas accès. Cela doit rester notre guide.

Mais une très grande disparité de situations, créant une inégalité territoriale, a été constatée. Bernard Beignier : On peut faire du bon

périscolaire à Marseille ! Les enseignants peuvent s'y impliquer s'ils le souhaitent : pourquoi ne pas travailler -c'est une piste- sur la découverte de Marseille ? Il y a une réelle volonté de la Ville d'appliquer la réforme. L'heure des combats d'arrière-garde est passée. Oui, on va y arriver.

Delphine Tanguy